Diagnoses d'espèces nouvelles de Reptiles de Madagascar,

par M. F. Mocquard.

Dans le cours de son voyage d'exploration à Madagascar, en 1898 et 1899, M. Guillaume Grandidier a recueilli une importante collection de Reptiles qui a été déposée au laboratoire d'herpétologie du Muséum, et dont je viens de terminer l'étude. En attendant le travail d'ensemble que je me propose de publier pcochainement dans le *Bulletin de la Société philomathique* sur cette collection, je donne, dans cette note, la diagnose des espèces qui me paraissent devoir être considérées comme nouvelles.

1. **Chamæleon Grandidieri** n. sp.

Pas de casque ni de crêtes céphaliques d'aucune sorte; un léger repli transversal indique seul, en dessus, la limite postérieure de la tête; ni crête dorsale, ni gulaire, ni ventrale. Une poche axillaire. Pholidose homogène, granuleuse sur le tronc; écailles sus-céphaliques polygonales, modérément agrandies, inégales.

Un spécimen femelle des environs de Suberbieville, ayant 45 millimètres de longueur de l'extrémité du museau à l'anus.

2. **Chamæleon fallax**, n. sp.

Espèce très voisine de *Ch. nasutus* D. B., avec laquelle elle a été jusqu'ici confondue et dont elle se distingne par les particularités suivantes :

Une petite crête pariétale médiane existe chez les 2 sexes, et le mâle est pourvu d'une crête dorsale formée de petits tubercules largement espacés, arrondis sensiblement et non spiniformes; l'appendice nasal n'est pas plus long chez le mâle que chez la femelle, et il n'y a pas de poche axillaire, contrairement à ce que l'on observe chez *Ch. nasutus.* Enfin, sur les tempes, les côtés latéraux du casque, les flancs et la face antéro-supérieure des membres, les écailles sont plus grandes.

Deux spécimens, mâle et femelle, de la forêt d'Ikongo.

3. **Brookesia dentata** n. sp.

Espèce ayant des affinités avec *Brookesia tuberculata* Mocq., dont elle diffère par les caractères suivants : la crête surciliaire est découpée en 7 ou 8 denticules arrondis, le supérieur, dirigé en haut et en avant, étant le plus saillant; trois tubercules osseux, arrondis et rangés à peu près sur une ligne transversale. se voient, de chaque côté, sur le bord postérieur de la tête, qui se continue sans ligne de démarcation avec la région cervicale ; la zone médio-dorsale ne présente pas de granulations disposées en

chevrons, mais, de chaque côté de cette zone, se trouvent 3 épines osseuses saillantes, à extrémité arrondie, dirigées transversalement; la face ventrale est bordée à droite et à gauche par une série longitudinale régulière de grosses granulations, et elle est parsemée, ainsi que le cou et la gorge, de petits tubercules, comme les flancs.

La tête est brune, le tronc grisâtre.

Un spécimen mâle des environs de Suberbieville.

4. **Phyllodactylus brevipes** n. sp.

Cette espèce se distingue de *Ph. porphyreus* Daudin par la brièveté de ses membres, par sa narine sans relation avec la rostrale et par la présence de grandes écailles bordant, en dedans, les 4 ou 5 inféro-labiales antérieures de chaque côté.

Un spécimen femelle de 70 millimètres de longueur totale, dont 35 pour la queue, provenant d'Ambolisatra.

5. **Phyllodactylus Bastardi** n. sp.

Pholidose hétérogène. Tubercules dorsaux presque en contact les uns avec les autres et masquant à peu près complètement les granules interposés, très grands, triédriques, très fortement carénés, disposés en 12 ou 14 rangées longitudinales et en rangées transversales obliques, verticillés sur la face dorsale de la queue, où ils forment 6 rangées longitudinales. Écailles abdominales petites, lisses, plus ou moins régulièrement hexagonales. Rostrale ne bordant pas la narine. Tête subtriangulaire, très distincte du cou; derme sus-céphalique adhérent au crâne; pupille elliptique; orifice auditif en forme de fente verticale. Membres robustes; doigts et orteils garnis inférieurement de lamelles transversales divisées sur la ligne médiane, quelques-unes simples sous les orteils.

Dessus de la tête gris de sable, encadré postérieurement par la teinte brun fauve de la face dorsale du tronc, sur laquelle se détachent 3 bandes transversales d'un blanc grisâtre d'autant plus apparentes que l'animal est plus jeune et disparaissant même complètement chez l'adulte, qui prend une teinte noirâtre presque uniforme sur le tronc et la queue, plus claire inférieurement, avec des taches grisâtres éparses.

Trois spécimens femelles, dont 2 jeunes, ont été recueillis par M. G. Grandidier, l'un aux environs de Tuléar, les 2 autres à Fort-Dauphin.

Deux spécimens de plus grande taille, mâle et femelle, à teinte très sombre, ont été envoyés ultérieurement du pays Mahafaly par M. Bastard. Ces derniers mesurent respectivement 71 et 73 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus.

6. **Hoplurus Grandidieri** n. sp.

Comme chez *H. fierinensis* Grandidier, le corps est très déprimé, la

queue très élargie et également très déprimée à la base, les écailles dorsales granuleuses, les verticilles de la queue semblablement disposés. Elle s'en distingue en ceci : les écailles du museau sont plus fortement carénées; celles de la région temporale sont plus grandes, coniques et pluricarénées; les granulations latéro-dorsales sont plus petites, de même que les écailles ventrales; les écailles de la moitié postérieure de la face supérieure des cuisses se réduisent à de fines granulations comme sur les flancs. Les denticulations du bord antérieur de l'oreille sont moins grandes que les écailles temporales, tandis qu'on observe le contraire chez *H. fierinensis*.

Le dessus de la tête est brun; la face dorsale du tronc et des membres vert olive parsemé de petites taches noires, avec une bande vertébrale plus claire passant graduellement à la teinte fondamentale.

Un beau spécimen mâle, de Vananitalo (forêt d'Ikongo), mesurant 106 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus.

7. **Zonozaurus longicaudatus** n. sp.

Une petite interpariétale; 7 supéro-labiales, dont 4 en avant de la sous-oculaire; écailles dorsales striées et non carénées, en 16 rangées longitudinales; boucliers sus-céphaliques finement sculptés; ventrales en 8 séries longitudinales; 15 ou 16 pores fémoraux de chaque côté; queue circulaire sur toute son étendue, plus de 3 fois aussi longue que la tête et le tronc réunis.

Brun-olive sombre en dessus, sans raies longitudinales, avec des séries de stries bleuâtres transversales, entremêlées de petites taches noires; les bandes sombres séparées par ces stries descendent sur les flancs en devenant de plus en plus étroites et laissant entre elles des intervalles bleu clair. Face ventrale blanc crème sous la gorge, blanc bleuâtre dans le tronc.

Un seul spécimen femelle d'une longueur totale de 456 millimètres, dont 345 pour la queue.

Provient d'Andoarano.

8. **Rana pigra** n. sp.

Espèce de grande taille, à formes lourdes.

Tête plus large que le tronc, subtriangulaire, déprimée; museau court, à peine plus long que le diamètre horizontal de l'œil; région frénale concave; *canthus rostralis* arrondi; narines à égale distance de l'œil et de l'extrémité du museau; espace inter-orbitaire plus large que la paupière supérieure; tympan indistinct; dents vomériennes en 2 groupes relativement petits, situés en arrière du niveau des narines postérieures et dirigés très obliquement de dehors en dedans et d'avant en arrière. Doigts modérément

allongés, terminés par de petits disques, le premier plus court que le second; orteils presque entièrement palmés, à disques terminaux un peu plus grands que ceux des doigts; phalange terminale courte, à extrémité obtuse; un tubercule métatarsien interne saillant, allongé; un petit tubercule hémisphérique sous le talon, entouré de granulations tuberculeuses. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tarso-métatarsienne atteint le bord antérieur de l'œil. Peau fortement chagrinée en dessus, lisse sous le ventre. Un repli allant de l'angle postérieur de l'œil à la racine du membre antérieur; une glande discoïde sous la cuisse.

Face dorsale brun olive, parsemée de petites taches claires; face ventrale blanc jaunâtre uniforme; de larges taches sombres mal définies sur les membres.

Un seul spécimen mâle, de la forêt d'Ikongo, mesurant 115 millimètres de l'extrémité du museau à l'anus.

9. **Mantella aurantiaca** n. sp.

Museau subtriangulaire, un peu plus long que le diamètre horizontal de l'œil; narine plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'œil; *canthus rostralis* indistinct; région frénale sensiblement verticale; tympan petit, à peine égal au demi-diamètre de l'œil; espace interorbitaire plus large que la paupière supérieure. Les 2 premiers doigts de même longueur; les 2 autres réunis à la base, le quatrième s'étendant aussi loin que les 2 premiers; doigts et orteils terminés par de très petits disques; tubercules sous-articulaires distincts; 2 tubercules métatarsiens. Le membre postérieur étant dirigé en avant, l'articulation tibio-tarsienne atteint le tympan.

Face dorsale finement chagrinée, face ventrale lisse.

Dans l'alcool, blanc jaunâtre très pâle lavé de brun; d'un rouge orangé uniforme à l'état vivant.

Deux spécimens capturés dans une forêt entre Beforona et Moramanga.

Poissons nouveaux ou rares du Congo français,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

Comme complément à nos notes précédentes[1], nous donnons ici la description de quelques-uns des curieux spécimens ichtyologiques rapportés en 1886 par la Mission de l'Ouest africain. C'est ainsi que, dans la famille des Mormyridés, nous ajoutons deux espèces au genre *Mormyrops*, que, parmi les Characinidés, nous décrivons le genre nouveau *Hemisti-*

[1] Cf. *Bull. Mus.*, 1899, n° 7, p. 357 et 362; 1900, n° 3, p. 98; n° 4, p. 177; n° 6, p. 275.